

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 6 décembre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 21 novembre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 32

Nombre de voix pouvoirs : 22

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, GLAD, LEDIG, MARAJO-GUTHMULLER, MUCKENSTURM, SANDER, WEY, MM. BASTIAN, FRAIN, HELMER, HUBER, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MARCHAL, MICHEL, MORQUE, MULLER, PETER, PFEFFER, SCHMITT, WAHL, WEIL.

Ont donné procuration : Mmes GUILIER, KERN, LEHMANN, PASTOR, MM. BALL, BERRON, BRUPPACHER, HOFFSESS, MARMILLOT, STAATH, WALTER, WEBER, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 54  
Pour : 54  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET : Dépôt d'une demande de subvention auprès du FEDER Biodiversité pour le financement de l'observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord – période 2026-2028**

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer une continuité dans le financement de l'observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord,

CONSIDERANT le projet de lettre d'intention à adresser à M. le Président de la Région Grand Est, CONSIDERANT la nécessité d'acter par délibération le dépôt d'une demande de financement de cette opération, pour la période 2026-2028, dans le cadre de crédits issus du programme FEDER (objectif spécifique 2.7 « Biodiversité »).

VU l'exposé des motifs présenté,

**Décision** : Le Comité Syndical :

- prends acte du plan de financement prévisionnel suivant :

Financeur	Assiette	Montant	%
Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)	279 500,00 €	111 800,00 €	40%
Europe - FEDER	279 500,00 €	167 700,00 €	60%
<b>TOTAL</b>		<b>270 300,00 €</b>	<b>100%</b>

- autorise Mme la Présidente à déposer une demande de financement auprès des services de la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens, afin de bénéficier de fonds FEDER dans le cadre des besoins de financement de l'observatoire de la qualité des cours des rivières – période 2026-2028,

- autorise Mme la Présidente à procéder à l'ensemble des démarches et à signer tous documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de financement,

Accusé de réception en préfecture  
067-256700691-20251206-CS061225DEL5-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025

- autorise Mme la Présidente à solliciter l'Agence de l'Eau et l'ensemble des autres financeurs nécessaires pour équilibrer le plan de financement de l'opération.

Pour extrait conforme



Accusé de réception en préfecture  
067-256700691-20251206-CS061225DEL5-DE  
Date de télétransmission : 08/12/2025  
Date de réception préfecture : 08/12/2025